

Estimations financières hors travaux

_____ THONON
agglomération

Acquisition du périmètre de protection immédiate Bois d'Anthy

Nbre de parcelles à acquérir	Surface totale à acquérir (m ²)	Frais d'acquisition Fonds + bois	Indemnité de emploi	Frais d'actes notariés	Frais de géomètre (1) division, bornage, etc...	TOTAL
7	3083	6 166,00 €	1 233,20 €	12 250,00 €	5 000,00 €	24 649,20 €

(1) Estimation sur la base de 5 parcelles à diviser (10 bornes OGE) et de 7 comptes de propriété différents

La somme à valoir globale pour les frais d'acquisition se monte à
25 000 €HT environ

Indemnités exploitations agricoles

Au niveau agricole, deux exploitations (une sur Allinges, une sur Margencel) sont principalement touchées par l'extension des périmètres de protection rapprochée. Les indemnités globales (maxi) sur 10 ans sont estimées par la Chambre d'Agriculture à :

83 600 €

